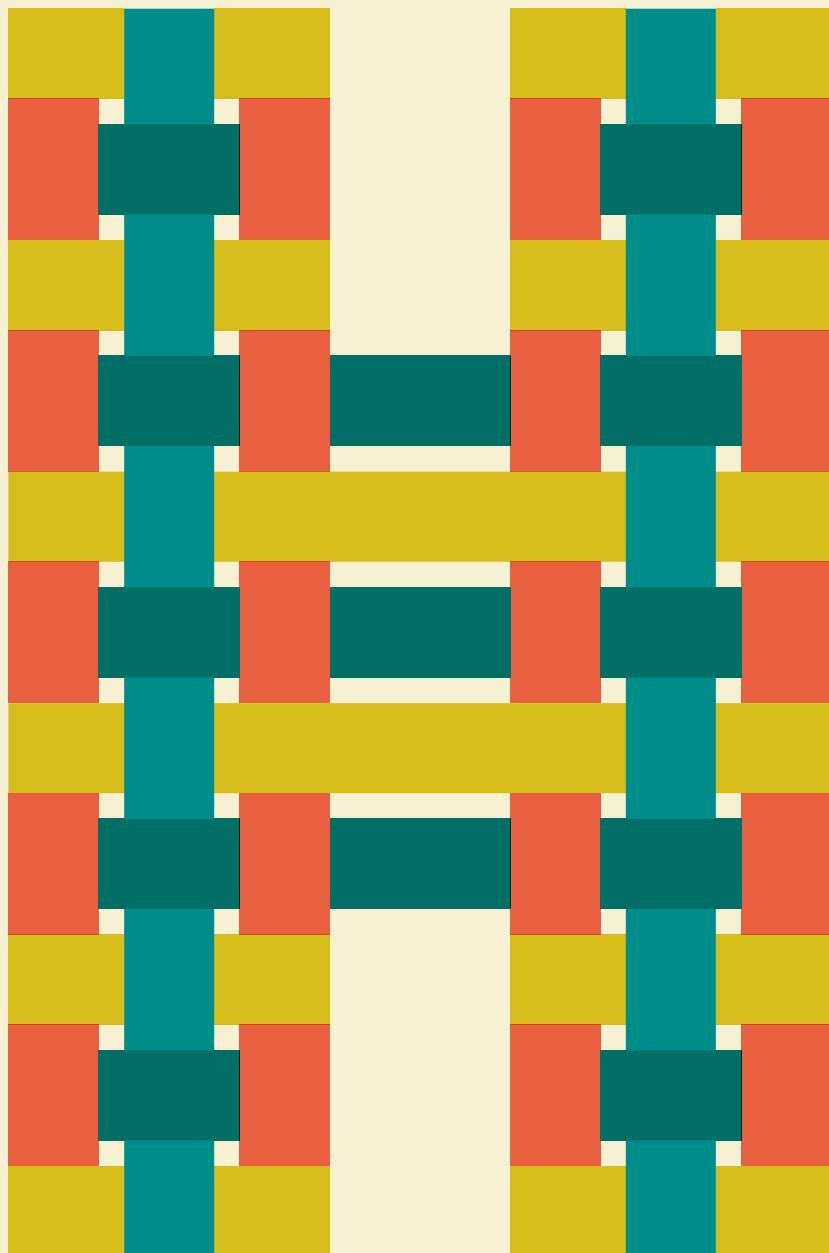


# Document d'enregistrement universel 2020

EXTRAIT RSE

Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF)

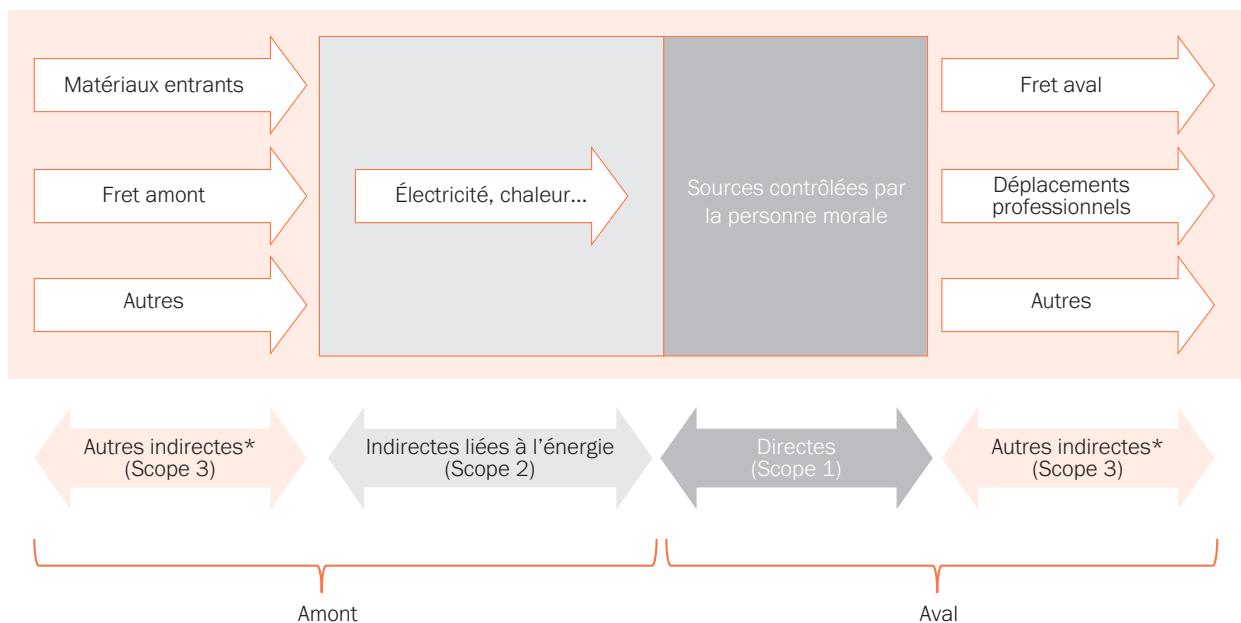


Les numéros de page ont été conservés par rapport à la version originale

### 2.5.2.2 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN VALEUR ABSOLUE

Depuis 2013, le groupe est doté d'outils permettant d'effectuer à une fréquence annuelle la mise à jour du bilan global des émissions de gaz à effet de serre de ses sites de production et de distribution. **Ce travail est réalisé avec l'aide d'un cabinet spécialisé extérieur indépendant selon la méthode Bilan Carbone® et GHG Protocol.** Conformément aux exigences de la réglementation (article 75 de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010), Hermès a aussi publié dès décembre 2015 son Bilan Carbone® selon les modalités et le périmètre retenus en France par le texte de loi (émissions directes produites par les sources fixes et mobiles, et émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur).

Hermès communique ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1, 2 et 3 à la fois dans ce rapport, mais aussi sur son site Hermès Finance pour le périmètre requis par la loi (article L. 229-25 du Code de l'environnement). Participant au CDP depuis 2018, l'intégralité des données carbone du groupe y sont également disponibles.



\* Postes d'émissions non concernés par l'obligation réglementaire  
Source : ministère de l'Environnement.

### 2.5.2.2.1 Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre

Le groupe a amplifié et structuré son action en matière climat en 2020, avec les choix suivants, validés par le comité exécutif.

**Le reporting carbone sera totalement aligné avec les données détaillées dans le CDP (Carbone Disclosure Project), dont les informations quantitatives et qualitatives sont publiques.** Ceci permet notamment au lecteur de cet URD d'y retrouver davantage d'informations, et évite de présenter des données partielles qui nuisent à l'analyse.

Hermès a décidé de reporter sur l'ensemble des catégories du scope 3, même si cela conduit à travailler sur la base d'estimations sur certains postes, considérant que la recherche de l'exhaustivité contribuait à la transparence de l'analyse.

L'analyse des résultats sera faite en fonction des objectifs à long terme (cible 2030), par rapport à la situation de référence retenue par le groupe pour 2018 (première année de contribution au CDP, publiée en 2019). Ce choix permet de vérifier que le cap est maintenu, au-delà des évolutions irrégulières à court terme, qui sont inévitables compte tenu des changements à mettre en place qui ne sont pas tous linéaires et peuvent nécessiter du temps.

Concernant les scopes 1 et 2 (qui représentent 6,6 % du total), Hermès a retenu l'approche dite « market based » qui consiste à faire un calcul de l'empreinte carbone directement liée à ses achats d'énergie dans chaque pays considéré, et non retenir le mix moyen du pays.

Le groupe a décidé de poursuivre ses actions en matière de compensation carbone, au-delà de ses objectifs de 100 % de couverture des scopes 1 et 2, dès cette année par des achats complémentaires ponctuels, et à plus long terme avec des investissements nouveaux dans le fonds Livelihoods.

Dans les tableaux qui suivent, les données sont donc présentées selon ces principes. Les données 2018 reprises sont celles du CDP, et les chiffres des scopes 1 et 2 des années 2018 et 2019 ont été retranscrites selon l'approche « market based », pour permettre une juste comparaison (voir note de bas de page <sup>1</sup>).

#### BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

EN K TONNES EQ CO <sub>2</sub>	2018	2019	2020	Variation / 2019	Variation / 2018	Objectif 2030
Scope 1	20,8	19,6	18,3			
Scope 2 market-based	15,5	15,6	16,3			
Total Scopes 1 & 2	36,3	35,2	34,6	(- 1,7 %)	(- 5 %)	(- 50 %)
Scope 3	596,7	501,5	486,4	(- 3,0 %)	(- 18 %)	
<b>Total groupe</b>	<b>633</b>	<b>536,7</b>	<b>521,0</b>	<b>(- 2,9 %)</b>	<b>(- 18 %)</b>	

#### SCOPE 3 - EN K TONNES EQ CO<sub>2</sub>

		2018	2019	2020
Amont	1. Produits et services achetés	424,5	387,2	366,5
	2. Bien d'équipement	26,7	10,7	28,9
	3. Activité impliquant une consommation de combustible ou d'énergie non incluses dans les émissions des Scopes 1 & 2	2,8	2,7	2,6
	4. Transport et distribution en amont	20,7	14,2	17,7
	5. Déchets générés par les sites	8,8	9,3	5,8
	6. Déplacements professionnels	27	15,9	3,2
	7. Déplacement domicile/travail des salariés	16,2	9,6	11,1
	8. Actifs loués en amont			Non significatif
	9. Transport et distribution en aval	70	51,7	48,5
	10. Traitement des produits vendus			Non significatif
Aval	11. Utilisation des produits vendus			Non significatif
	12. Traitement des produits vendus en fin de vie			Non significatif
	13. Actifs loués en aval			Non significatif
	14. Franchises	-	-	2,1
	15. Investissements			Non significatif
<b>Total</b>	<b>596,7</b>	<b>501,5</b>	<b>486,4</b>	

1. Scopes 1 et 2 en location-based : 42,3 (2017), 42,2 (2018), 42,3 (2019), 45,3 (2020) en kTeq CO<sub>2</sub>

INTENSITÉ EN T CO <sub>2</sub> EQ PAR M€ DE CA	2018	2019	2020	Variation / 2018	Objectif 2030
Scopes 1 & 2	6,1	5,1	5,4	(- 11 %)	
Scope 3	100,0	72,9	76,1	(- 24 %)	(- 50 %)
<b>Total groupe</b>	<b>106,1</b>	<b>78,0</b>	<b>81,5</b>	<b>(- 23 %)</b>	

Les émissions de GES du groupe en 2020 sont de l'ordre de 521 k tonnes CO<sub>2</sub> eq (en diminution de 3 % par rapport à l'an dernier). **Avec une baisse de - 18 % en deux ans, il est en ligne avec les objectifs 2030 du groupe.**

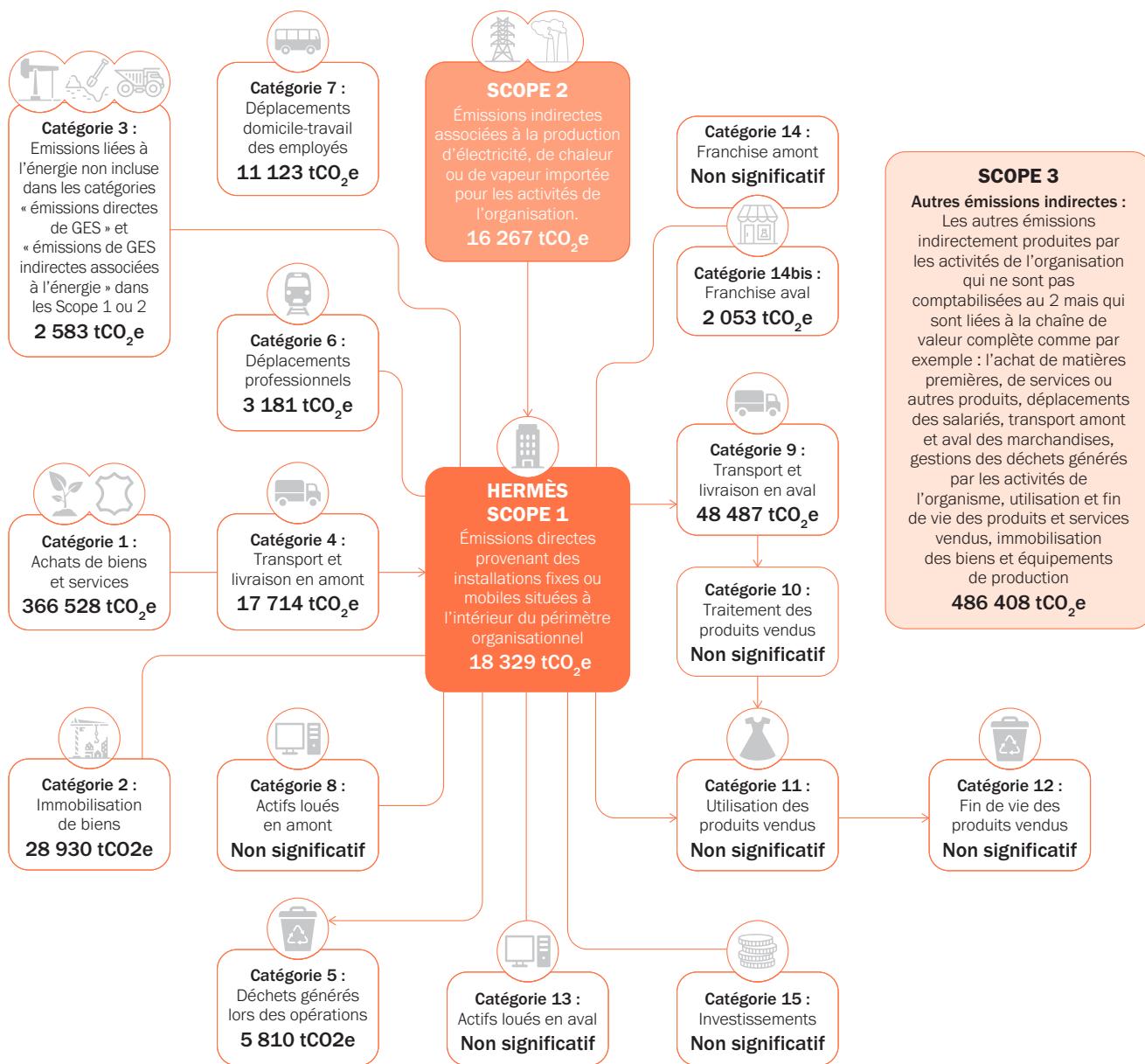
Il se décompose comme suit :

- ◆ 34,6 k tonnes CO<sub>2</sub> eq pour les scopes 1 et 2, c'est-à-dire les émissions directes et indirectes liées à l'énergie consommée des sites de production, des bureaux, des centres logistiques et des magasins. Ce chiffre est à apprécier compte tenu d'un modèle d'affaires où **61 % des objets sont produits en interne, donc il est représentatif d'une très grande partie de la production** (ce qui est rarement le cas du secteur *Fashion & Apparel*, où la production est généralement sous-traitée et donc dans le scope 3). La réduction de - 5 % du scope 1 et 2 est cohérente avec celle de l'activité. Elle s'explique à la hausse notamment par une variation de périmètre, le groupe ayant décidé d'intégrer dans son calcul 100 % de ses magasins en succursales y compris ceux présents dans des malls pour lesquels l'information des consommations n'était pas disponible jusqu'à présent, et aussi par une hausse des consommations des magasins en Asie, ceux-ci ayant eu une activité sur des horaires élargis pour prendre en compte les impacts de la pandémie. Elle s'analyse aussi à la baisse par une réduction des émissions de l'outil industriel en France, par des améliorations opérationnelles qui sont amenées à poursuivre leurs effets et par l'accroissement des

énergies vertes dans le mix du groupe. Avec - 5 % de réduction en deux ans, le groupe progresse vers son objectif de réduction à 2030, et reste confiant car la baisse nécessite des évolutions de l'outil industriel qui prendront plusieurs années pour se mettre en place ;

- ◆ 486,4 k tonnes CO<sub>2</sub> eq pour le scope 3, qui prend en compte essentiellement le poids carbone des matières premières (67 % du scope 3), mais aussi tous les achats, les immobilisations, les déchets, la sous-traitance, l'emballage, les transports des produits, les déplacements des collaborateurs. Le scope 3 du bilan GES a fait l'objet en 2020 d'un travail d'amélioration des périmètres, des données d'entrée et d'une mise à jour des facteurs d'émission issues des bases reconnues internationalement et de calculs de plus en plus précis. Les évolutions du scope 3 s'expliquent par une légère contraction des achats de matières à la baisse, et à la hausse par la prise en compte du poids carbone des achats tertiaires. **Avec - 24 % d'évolution en intensité en deux ans, le groupe est en ligne avec ses objectifs de réduction à l'horizon 2030.**

Ces chiffres confirmant les qualités d'un modèle artisanal français à faible empreinte environnementale : avec une intensité carbone de 5,4 (scopes 1 et 2) ou de 81,5 (tous scopes), Hermès se classe comme l'une des entreprises les moins intensives en carbone du CAC 40 sur la base d'un scope 3 complet. Le découplage entre la croissance de l'activité et l'empreinte du groupe est de - 24 % en deux années (même avec une réduction du chiffre d'affaires en 2020 du fait de la pandémie).



### Compensation carbone

**La priorité du groupe est bien entendu de réduire ses émissions à la base.** La stratégie du groupe est d'obtenir des crédits carbone à haute valeur sociale et environnementale sur une base volontaire avec un objectif de contribution à la lutte contre le changement climatique.

L'objectif 2018 pour 2020 était que cette compensation se fasse à la hauteur des scopes 1 et 2, ce que le groupe a réalisé avec un an d'avance dès 2019. Hermès poursuit son ambition stratégique en 2020 avec des achats de crédits carbone en hausse (+ 5 %) et qui représentent désormais 134 % de ses scopes 1 et 2.

### COMPENSATION EN K TONNES EQ CO<sub>2</sub>

	2018	2019	2020
Compensation carbone	(- 35,7)	(- 43,8)	(- 46,2)
Scopes 1 & 2	36,3	35,2	34,6
% de couverture des émissions scopes 1 & 2	98 %	124 %	134 %